



Commune d'Hérémence
Modification partielle PAZ

Le Sauterot, modification partielle 1998.2

Plan homologué le 5 mars 2008 (état au 6 mai 2008)

LEGENDE DU PLAN DE ZONE

- Zone de constructions et d'installations d'intérêt général pour la production hydroélectrique
- Zone de construction et d'installation publique (S)
- Zone agricole
- Zone des mayens (DS III)
- Zone de protection de la nature (d'importance communale)
- Zone agricole protégée (d'importance communale)

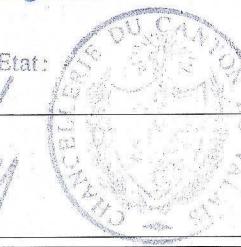
Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 5 mars 2008

Droit de sceau: Fr. 350 —

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Décidé par le Conseil communal le: 27 avril 2006

le Président

le Président

le Secrétaire

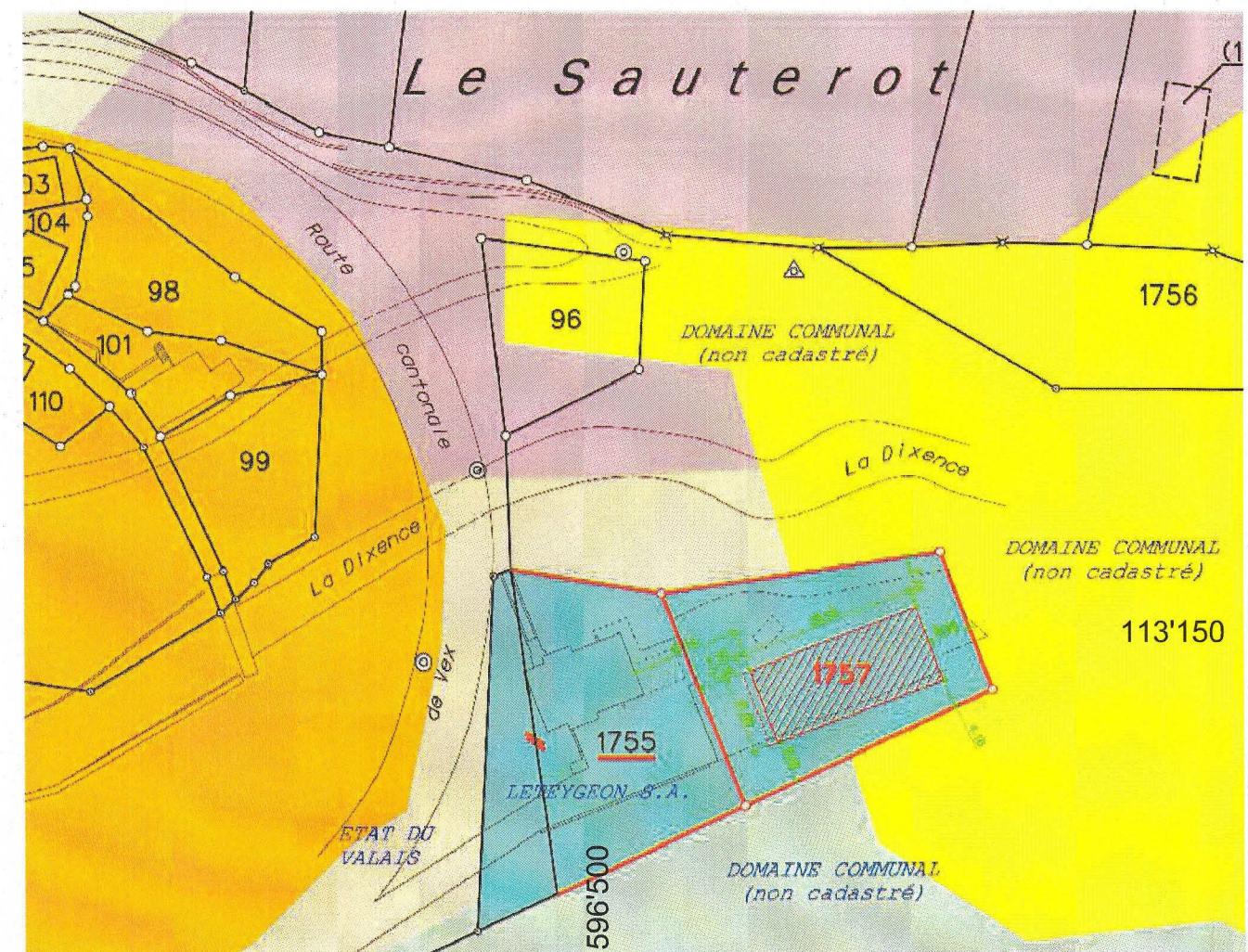
le Secrétaire



Approuvé par l'Assemblée primaire le: 22 juin 2006

le Président

Homologué par le Conseil d'Etat le: 5 mars 2008



1 : 1'000

0 10 20 30 mètres